

AIX-MARSEILLE-PROVENCE, RELANCE ET RENOUVEAU

DANS LE CADRE DE SON PLAN DE RELANCE, LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE RECENTRE SON MODÈLE SUR L'EMPLOI, L'INCLUSION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aix-Marseille-Provence n'est pas épargnée par l'onde de choc provoquée par l'épidémie de Covid-19, à l'origine de l'une des plus graves crises économiques, financières et sociales du début du 21^e siècle.

La Métropole, ses Territoires et ses communes membres n'échapperont pas à un effet ciseau sur leurs finances qui se traduit par des dépenses plus importantes et des recettes fiscales réduites. Pour faire face à cette situation inédite, la Métropole a adopté la délibération-cadre « Aix-Marseille-Provence, Relance et Renouveau » afin de repenser son organisation, ses priorités et son modèle de développement.

A l'initiative de Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la délibération cadre « Aix-Marseille-Provence, Relance et Renouveau », adoptée lors de la séance du Conseil de la Métropole du vendredi 31 juillet, constitue un nouveau paradigme, un nouveau modèle d'aménagement et de développement pour la 2^e métropole de France.

A travers cette délibération-cadre l'objectif est de **construire une Métropole de projets, qui réponde simultanément à trois impératifs** :

- **le soutien à l'emploi**
pour une Métropole dynamique, soutenue par une économie métropolitaine relancée, portée par des filières stratégiques et une activité commerciale du quotidien produisant des biens et des services utiles aux habitants,
- **l'inclusion sociale**
pour une Métropole des proximités qui soutient les populations fragilisées avec un objectif de cohésion et de santé dans toutes les politiques transversales,
- **la transition écologique**
pour une Métropole nature, soucieuse de son impact qui valorise ses richesses terrestres et marines exceptionnelles, adapte fortement son urbanisme à ces enjeux et encourage les circuits courts et l'économie circulaire.

La délibération « Aix-Marseille-Provence, Relance et Renouveau » articule ainsi l'action de la Métropole autour de huit chantiers prioritaires :

1. Soutenir massivement les secteurs économiques durement touchés, pourvoyeurs d'emplois et de retombées locales.
2. Investir fortement dans des filières essentielles à l'économie et à la qualité de vie : santé et activités « bas carbone » non délocalisables.
3. Engager un « Pacte de relocalisation » des activités productives.

CONTACT PRESSE :

Marjorie PIRAS
T : 04 91 99 79 48
presse@ampmetropole.fr

4. Retisser le lien social, résorber les fractures (sociales, territoriales, numériques) et agir par l'éducation et l'insertion pour donner à chacun sa chance.
5. Viser 350 millions d'euros d'investissements chaque année dans les transports alternatifs à la voiture individuelle.
6. Engager des projets urbains transformateurs, porteurs d'un urbanisme des courtes distances et économe en ressources, et intensifier nos cœurs de ville et de village.
7. Protéger strictement et valoriser les espaces agricoles et naturels même en ville.
8. Développer l'autonomie alimentaire et encourager les circuits courts.

Au-delà de ces engagements, la nouvelle « Métropole de projets » sera exemplaire et orientera sa puissante politique d'achats publics au service de les 8 chantiers prioritaires de cette délibération-cadre qui se déclinera, à l'automne 2020, au travers de plans d'actions opérationnels et concrets bâtis en lien avec l'ensemble des partenaires de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dont la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lors du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020, Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a déclaré :

« La Métropole n'a pas failli au cœur de la tempête. La Métropole a été présente, au quotidien, sur tous les territoires, pour protéger, porter assistance, anticiper. Et elle continuera à l'être. Et si la Métropole a su se montrer essentielle en cette période critique, le mal est encore profond.

Même si l'équation financière s'annonce délicate, la Métropole doit prendre un nouveau virage, à la hauteur de la gravité de la situation, et fixer un nouveau cap qui nous guidera face aux grands défis que nous avons à relever.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais j'ai la conviction que, plus que jamais, nous ne devons plus agir, demain, avec les réflexes du passé.

C'est tout le sens de la délibération cadre « Aix-Marseille-Provence, Relance et Renouveau ». Il ne s'agit plus de répondre par des mesures conjoncturelles mais bien de "faire autrement" ».

CONTACT PRESSE :

Marjorie PIRAS

T : 04 91 99 79 48

presse@ampmetropole.fr

